



## Remboursements de pret mes droits

Par **lascaux**, le **31/03/2011** à **14:12**

Bonjour,

j'ai souscrit une assurance vie pour un emprunt "IMMOBILIER" en 2000 pour une durée de 15 ans.

En 2005 après un accident vasculaire reconnu par plusieurs medecins mon assurance a pris en charge les remboursements; aujourd'hui j'ai 60 ans, en retraite, depuis 3 mois, celle ci ne paye plus les échèances est ce normal.

bien à vous